

République française
Département de l'Ain

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE

Séance du 08 avril 2025

En exercice : 17

L'an deux mille vingt-cinq et le huit avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Michel BRULHART, Maire

Présents : 10

Présents : Michel BRULHART, Angélique NICOSIA, Emmanuelle LAURE, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Claude MOREIRA, Charline PERRIER, Adeline SIBELLE, Laurent IMBERTI, Elody BULLIARD,

Votants : 14

Absents excusés : Fabien JACQUET (procuration à Michel BRULHART), Cécile MAGNIN (procuration à Emmanuelle LAURE), Loïc CHRISTIN (procuration à Christophe LEBRUN), Leila MANET (procuration à Elody BULLIARD), Frédéric LEGER,

Absents : Nicolas PIDOUX, Jean-Pierre DEMORNEX

Secrétaire de séance : Emmanuelle LAURE

2025_15 - Objet : Vote du budget primitif de l'année 2025 - Boulangerie

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif de la boulangerie pour l'année 2024, dont les dépenses et recettes s'équilibrent de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 48 212,24 €
- Section d'investissement : 247 680,75 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le budget primitif de la boulangerie de Saint-Jean-de-Gonville pour l'année 2025.

Ainsi fait et délibéré.

Le Maire,
Michel BRULHART

